

STENDHAL AUJOURD'HUI  
*HB. Revue internationale d'études stendhaliennes*

COLLOQUE INTERNATIONAL  
7 et 8 février 2015  
Université Paris-Sorbonne-Paris IV  
Maison de la Recherche de Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente, 75006 Paris

STENDHAL ET LE RÉCIT BREF

Avant de devenir romancier, Stendhal a été un conteur – « Vous excellez à conter » lui a dit Jacquemont –, qui, sans doute pour se garder de l'arbitraire romanesque ou d'une relative fausseté du roman, n'a cessé de pratiquer le récit bref.

S'il n'est pas le roman, le récit bref, par exemple *Vanina Vanini* ou *San Francesco a Ripa*, lui est néanmoins lié. On peut le voir comme un laboratoire du roman car il offre souvent la trame d'un roman possible, mais aussi comme une unité narrative autonome. On le considérera sous ses diverses formes, telles les vies d'artistes racontées dans *l'Histoire de la peinture*, ou, dans les voyages en France et en Italie, les traits brefs, les plaisanteries, les fragments, les scènes, et les anecdotes dont joue comme d'un argument le narrateur qui a une culture de l'anecdote, spécificité française qui privilégie les faits particuliers sur les faits généraux. À côté des anecdotes « curieuses », « plaisantes », « exactement vraies », parfois jugées supérieures aux romans et dont le Touriste se montre aussi avide que le romancier (Claudel trouvait « ineptes » celles de *La Chartreuse de Parme*), il y a les chroniques – les récits tragiques, ceux venus des manuscrits italiens et ceux intégrés au roman ou qui l'escortent (les allusions à l'histoire de Gabrielle de Verger, à celles d'Israël Bertuccio, de La Mole et Coconasso, de la reine Marguerite dans *Le Rouge et le Noir*) –, et les nouvelles car le romancier Stendhal a contribué à l'invention de la nouvelle romantique, avec Mérimée dont on connaît la prédilection pour l'anecdote et le choix du récit court.

Le programme du colloque n'exclut aucun des aspects de ce mode narratif tel que le pratique Stendhal. On relèvera ce qui le rattache à la tradition mondaine et littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle (l'art de raconter, Scarron) et aux pratiques de la presse satirique du XIX<sup>e</sup>. On évoquera ses choix (« J'ai rapporté cette histoire de préférence à plusieurs autres également authentiques »), l'emplacement dans le texte et la mise en scène, qu'il s'agisse de récits enchâssés ou de récits apparemment excentriques en forme d'intermèdes aux confins du roman (la vie du lancier Méneul racontée « par forme d'épisode » dans *Lucien Leuwen*), de récits dont le développement lui fait craindre que le charme de l'oralité ne s'évanouisse à l'écrit, ou bien des récits lapidaires, à peine esquissés, mentionnés mais non racontés (le duel de Julien « fini en un instant »), sans oublier les vieux récits italiens utilisés parfois à l'infini.

On peut décrire la poétique stendhalienne du récit bref à partir de ses caractéristiques formelles (structure, longueur, durée narrative) et des thèmes traités (ils diffèrent de ceux des romans). Stendhal se livre à un exercice de réécriture ou de recreation par adaptation, transposition ou actualisation (« Je remplace la sauce de 1660 par un peu de celle de 1830 », pour *Le Philtre*) qui obéit à la loi de l'effet et du contraste avec la plate modernité. Qu'il y ait simple transcription (Stendhal dit de *Vittoria Accoramboni* que c'est une « traduction fidèle ») ou invention, on étudiera dans cette catégorie générique les rapports qui se nouent entre l'anecdote significative, récit d'un seul fait, la nouvelle, récit d'« un événement inouï et qui a

eu lieu » (Gœthe), ce qui implique brièveté et restriction afin d'assurer l'intensité dramatique, et la matière romanesque.

Proposition de communication à adresser par courriel,  
avant le 5 janvier 2015, à :

Michel Crouzet, [mj.crouzet@wanadoo.fr](mailto:mj.crouzet@wanadoo.fr)  
Michel Arrous, [michel.arrous@gmail.com](mailto:michel.arrous@gmail.com)  
ou Didier Philippot, [didier.philippot@wanadoo.fr](mailto:didier.philippot@wanadoo.fr)